



Quelques explications sur la loi d'assurance-chômage

La semaine dernière, à l'heure du dîner, étendu sur la pelouse *quelque part* sur les terrains qui entourent l'usine, je m'apprêtais à somnoler quelques instants, lorsque mon attention fut attirée par un bruit de voix. Je vis alors deux bons ouvriers causer tout en "dévorant" leur lunch. On parlait d'un sujet qui intéresse vivement la classe ouvrière de ce temps-ci: celui de l'Assurance-chômage. Antoine, que les problèmes sociaux ont toujours intéressé, donnait à Barnabé, sur la nouvelle Loi, des explications que l'on me permettra pour le bénéfice de nos lecteurs, de répéter ici:

Vois-tu, Barnabé, cette loi existe déjà dans plusieurs pays. Elle n'est donc pas ce que l'on pourrait appeler, une invention de nos législateurs. Evidemment, comme toutes les autres, elle est sujette à des retouches au fur et à mesure qu'on le jugera opportun.

Pour être sujet de cette Loi, il suffit d'être employé au Canada à un salaire ne dépassant pas \$2,000.00 par année et d'occuper un emploi accepté par la Loi. Je te dirai, en passant, que l'agriculture, les pêcheries, le transport par eau ou par air, le service domestique chez des particuliers, l'emploi dans un hôpital ou une institution dont le but n'est pas lucratif, l'enseignement, l'emploi comme membre des forces armées ou de la police, l'emploi au service de toute autorité municipale, tout emploi dans lequel l'employé travaille ordinairement moins de quatre heures par jour, et bien d'autres, sont des emplois que l'on appelle *exceptés* et qui ne sont pas assurables.

Barnabé: L'Assurance-chômage est-elle obligatoire?

Antoine: Oui, et c'est pour cela que la Compagnie nous a obligés de nous présenter au bureau spécialement créé à cette fin pour s'y enregistrer. On te remet une formule et un livre d'assurance dans lequel seront inscrites toutes les contributions pour ton compte. La Compagnie gardera ce livret tant que tu seras à son emploi. Le gouvernement ajoute un cinquième du total versé par toi et ton employeur et paie aussi les frais d'administration et du service de placement. Mais, il est bon de remarquer que pour un salaire hebdomadaire de moins de \$20.00 la Compagnie paie une contribution plus élevée que celle de l'employé.

Barnabé: Mais, si je viens à chômer ou à perdre mon emploi que dois-je faire?

Antoine: Demande ton livre d'assurance à la Compagnie. Porte-le au bureau de placement le plus près, fais-toi enregistrer pour un autre emploi, que, entre parenthèses, tu dois accepter si tu es capable d'en remplir les conditions et neuf jours après cette demande d'emploi, tu recevras régulièrement tes prestations.

Le montant de tes prestations hebdomadaires sera basé sur le chiffre moyen de tes contributions durant les deux années précédentes multiplié par 34 si tu n'es pas encore

marié et par 40 si tu l'es. Tu recevras ces secours pendant un cinquième du nombre des jours durant lesquels tu auras versé des cotisations au cours des cinq années précédentes, moins le tiers du nombre des jours durant lesquels tu auras touché des prestations au cours des trois années précédentes.

Barnabé: Puisqu'il nous reste quelques minutes avant de reprendre le travail, dis-moi donc s'il y a des cas où l'on peut me refuser les prestations dont tu parles?

Antoine: Oui. Il y en a plusieurs. Tu ne recevras pas, par exemple, de prestations à moins d'avoir versé des cotisations pendant au moins 180 jours des deux années qui ont précédé le jour de ta réclamation.

Les prestations ne sont pas payables durant les périodes de maladie. Il faut que tu sois capable et libre de travailler.

Tu n'auras pas droit aux prestations si tu refuses sans bonne raison, de suivre un cours d'apprentissage prescrit par la commission d'assurance-chômage. Dans chaque cas tu devras retourner au travail pendant dix semaines ou 60 jours après avoir touché le montant total de tes prestations. Ce n'est qu'alors que tu auras de nouveau, droit aux prestations.

Barnabé: Mais, si j'étais congédié?

Antoine: Si tu quittes ton emploi volontairement ou si

(SUITE À LA 5IÈME PAGE)

— A V I S —

On porte à l'attention du public que les heures réservées aux visites des patients de l'hôpital d'Arvida sont de 3 h. p.m. à 4 h. p.m. et de 7 h. à 8 h. p.m., durant les jours de la semaine, et, le dimanche: de 3 h. à 4 h. 30 de l'après-midi et de 7 h. à 8 h. de la soirée. Inutile de se présenter en d'autre temps.

Ceux que concerne cet avis sont respectueusement priés de s'y conformer. Pour le bien-être des patients, il serait préférable de ne pas amener d'enfants au-dessous de 10 ans.

— N O T I C E —

We would like to bring to the attention of the general public that the visiting hours at the Arvida General Hospital are from 3.00 to 4.00 p.m. and 7.00 to 8.00 p.m. on week days, and from 3.00 to 4.30 p.m. and 7.00 to 8.00 p.m. on Sundays. At no other time will visitors be allowed.

Will anyone concerned please cooperate by observing these regulations. We would like also to notify that, for the welfare of the patients, it would be advisable not to bring children under 10 years of age on these visits.



LA SENTINELLE

Rédigée en collaboration et distribuée à leurs employés par Aluminum Company of Canada, Limited et les compagnies associées

— REDACTION —

Rédacteur — Lucien LeMay
Rédacteur-adjoint — B.-E. Surveyer



Collaborateurs des compagnies suivantes:

Aluminum Company of Canada, Limited — Aluminum Power Company, Limited — Roberval and Saguenay Railway Company — Saguenay Terminals Limited — La Compagnie Electrique du Saguenay — Saguenay Power Company, Ltd — The Alma & Jonquières Railway Company.

— RÉDACTION ET ADMINISTRATION —

C. P. 337, ARVIDA, P. Q.

“Y'a pas de danger”

VOILA un petit bout de phrase que l'on sert souvent comme réponse aux avertissements donnés par ceux-là mêmes qui sont désignés pour veiller à la sécurité de nos employés. C'est, presque toujours, la première réaction d'un homme surpris en flagrant délit des mesures de prudence, de prétendre que ce qu'il fait n'est pas dangereux.

L'autre jour, je longeais une suite de wagons dont on était à décharger le dernier. Deux hommes se reposaient, et comme il faisait très chaud, ils avaient trouvé un endroit assez frais. Ils étaient assis sur la voie ferrée, entre deux wagons. L'un et l'autre avaient pour dossier, une roue de wagon. En les voyant, l'idée me vint aussitôt: “Qu'est-ce qui se produirait si une locomotive mouvait soudainement ce train?” Sans doute, deux hommes se feraient tuer. Ces possibilités sont faciles à imaginer, vu l'accident fatal survenu entre deux wagons, il y a à peine un mois. En m'approchant des deux hommes qui me connaissent pourtant comme le “Safety First”, ni l'un ni l'autre ne firent un mouvement, sauf celui de me saluer. Alors, je me mets à leur démontrer le danger qui les menace, et vous pouvez deviner leur réponse: “Y a pas de danger, on entendrait l'engin approcher”. Va sans dire que nos deux hommes ont attrapé d'assez sérieuses remontrances, et surtout que je ne les ai quittés qu'après être convaincu que chacun d'eux se rendait compte du risque qu'il avait prit.

La même réponse me fut donnée par un homme qui brisait des tiges de fonte avec une masse, sans porter de lunettes.

Quelques minutes plus tard, je m'arrête dans une ligne de cuvées et aperçois un homme piquer la croute d'un Soderberg, également sans porter de lunettes. En lui faisant remarquer sa distraction, il me répondit: “Ça valait pas la peine, je pouvais seulement un morceau avec ma barre.”

On se demande après tout cela, comment les accidents se produisent. Au lieu de dire: “C'est la Providence qui l'a voulu”, disons donc qu'il n'y a pas eu d'accident dans les trois cas que je viens de citer, parce que “la Providence fut indulgente”.

J.-M. ROBERT

NOTES SOCIALES

Madame Raoul Moquin et sa fille, Henriette, sont actuellement en promenade à Montréal. Mademoiselle Yolande Moquin, finissante au couvent de Notre-Dame-du-Rosaire, dirigé par les Dames de la Congrégation, avait le plaisir il y a quelques jours, d'être graduée en présence de sa mère et de sa soeur.

Mademoiselle Marguerite Allard est en vacances à Québec, où elle passera deux semaines.

M. André LeMay était à Montréal, récemment. Il assista aux différentes manifestations de la fête nationale.

Miss Marjorie Black spent the week end in Montreal.

Mademoiselle Elisabeth Levesque est partie hier pour Ste-Anne-de-la-Pocatière où elle assistera à titre de déléguée officielle, au 5ième congrès Provincial de la Fédération des Instituteurs Catholiques de la Province de Québec. Après, mademoiselle Levesque passera quinze jours de vacances en Gaspésie et au Nouveau-Brunswick.

M. et madame Joseph Tremblay et leurs fils Jean-Guy et Jean-Jacques ont passé la fin de semaine à Montréal.

M. et madame Roméo Rousseau et M. Charles Duquet sont de retour de Québec après un séjour de quelques jours.

M. et madame Henri Tremblay, leurs fillettes, Jeannine et Lise ainsi que leur fils, Paul-Henri sont actuellement à La Malbaie pour un voyage de deux semaines.

Mesdames Charles Duquet et Philippe Perron ont passé la fin de semaine à Shawinigan Falls.

Mademoiselle Irène Hudon, de Limoilou, Qué., était de passage à Chicoutimi et à Arvida la semaine dernière avant de se rendre à St-Joseph-d'Alma où elle restera quelques jours.

Madame A.-M. Ramsay, du bureau des Propriétés est retournée à Montréal.

The Teachers of the Intermediate School left for their vacation: Miss Patsey Pease has left for Montreal, Miss Isabelle Dugal is in Ste-Anne-de-Bellevue, and Mr. and Mrs. H. Calder are in British Columbia.

Mr. Martin Brennan of Montreal came to Arvida to visit his daughter, Miss Florence Brennan.

Mr. S. F. White is pursuing a summer course in Kingston at Queen's University.

M. et madame Edmond Cyr et madame Hubert Lafrance ont passé la fin de semaine à Montréal.

M. Albert Harvey est actuellement à Tadoussac où il passe une semaine.

MM. Raymond Rousseau, Jean-Marie Boucher et R. Boucher sont de retour de Gaspé après un voyage d'une semaine.

M. Elie Villeneuve, de St-Joseph-d'Alma, était de passage chez M. et madame F.-X. Tremblay la semaine dernière.

MM. Lauréus et Gaston Hudon sont de retour de Limoilou, Qué., après un voyage de quelques jours dans leur famille.

Mademoiselle Fernande Tremblay, étudiante au Bart School, à Québec, est actuellement dans sa famille pour un séjour de trois semaines avant de retourner aux études.

On Tuesday 24th June, Mr et Mrs. Wm. Godwin gave a party in honour of Douglass Stronghill who was celebrating his 21st birthday.

Presents were numerous and a good time was enjoyed by all.

Mariages

Le 14 juin, avait lieu à l'église Ste-Thérèse d'Arvida, le mariage de M. Robert Simard avec mademoiselle Julia Brassard. Les témoins furent MM. Alex Tremblay et Elie Brassard.

Le 10 juin, le mariage de M. Joseph-Louis Girard avec mademoiselle May Allaire était célébré à Arvida. M. Louis Girard servait de témoin à son fils et M. Willie Allaire, à sa fille.

Le 21 juin, M. Laurent Dallaire épousait en l'église d'Arvida mademoiselle Gertrude Bilodeau. MM. Jean-Baptiste Dallaire et Arthur Bilodeau servaient de témoins.

Naissances

Le 15 juin:

M. et madame Hervey Brendle (Antoinette Plante) un fils, Joseph-Jimmy-Gilles; parrain et marraine, M. et madame Jimmy Brendle, oncle et tante de l'enfant.

Le 16 juin:

M. et madame Henri Bérubé (Thérèse Guérin) un fils, Joseph-Claodomir-Camille; parrain et marraine, M. Raoul Guérin, oncle de l'enfant et mademoiselle Jeanne-d'Arc Larouche.

Le 18 juin:

M. et madame Pierre Parent (Carmen Girard) une fille, Marie-Gilberte; parrain et marraine, M. et madame Ernest Girard, grands-parents de l'enfant.

M. et madame Pierre Parent (Carmen Girard) un fils, Joseph-Gilbert; parrain et marraine, M. et madame Jean-Baptiste Parent, grands-parents de l'enfant.

Le 19 juin:

M. et madame Laurent Pagé (Jeanne-d'Arc Villeneuve) une fille, Marie-Jeanne-Lise; parrain et marraine, M. et madame Jules Villeneuve, grands-parents de l'enfant.

Le 20 juin:

M. et madame J.-L. Blackburn (Solange Lauzier) un fils, baptisé le 21 juin; parrain et marraine, M. et madame Charles Lauzier, grands parents de l'enfant. Porteuse, mademoiselle Gilberte Lauzier, tante de l'enfant.

Le 21 juin:

M. et madame Jean-Louis Blackburn (Solange Lauzier) un fils, Joseph-Charles-Alain; parrain et marraine, M. et madame Charles Lauzier, grands-parents de l'enfant.

Le 21 juin:

M. et madame Gérard Castonguay (Léonie Beaulieu) un fils, Joseph-Edgar-Gérard-Jocelyn; parrain et marraine, M.

Edgar Potvin représenté par M. Albéric Castonguay, et madame Edgar Potvin.

Le 22 juin:

M. et madame Louis Danis (Fernande Boivin) une fille, Marie-Réginald-Louissette; parrain et marraine, M. et madame Victor Boivin, grands-parents de l'enfant.

Le 23 juin:

M. et madame Odija Lapiere (Régina Therriault) une fille, Marie-Rose-Hélène; parrain et marraine, M. Lionel Lapiere et mademoiselle Willina Therriault, oncle et tante de l'enfant.

Décès

Le 19 juin, est décédée subitement à Ste-Croix, à l'âge de 39 ans, dame Hermeline Bilodeau, épouse de Eugène Villeneuve.

M. Villeneuve si cruellement éprouvé est un ancien employé de notre compagnie. La défunte laisse trois enfants et elle était la belle-soeur de M. Frank Flaschner du bureau de l'Aluminium.

Les funérailles ont eu lieu à Ste-Croix.

Madame Joseph Bouchard (Alexina Thivierge), de Ké-nogami, décédée le 21 juin était âgée de 59 ans et 4 mois.

Elle laisse outre son époux, trois fils dont M. J.-Edgar Bouchard, du bureau de l'Aluminium, et une fille.

"LA SENTINELLE" offre ses sincères condoléances aux familles éprouvées.

Remerciements

M. J.-Edgar Bouchard et sa famille remercient sincèrement tous les parents et amis qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion du décès de Madame Joseph Bouchard, survenu le 21 juin.

À l'hôpital

MADAME Andy Kavaska a subi une intervention chirurgicale majeure. Madame Alex Boyle est en bonne voie de guérison après avoir subi une intervention chirurgicale mineure. Les personnes dont les noms suivent ont été victimes d'accidents plus ou moins sérieux: MM. Edouard Larose, Edmond Brassard, M.-R. Gagnon, Willie LeMay, Théo. Bourgeois, Honoré Levesque, René Tremblay, G.-N.-R. Knickle, Alcide Francoeur, P. Bouchard, Roland Girard, H. Richard, Pierre Langevin, Henri Arsenaault, A. Pednault et Jos. Hemlock. Ont fait un séjour à l'hôpital pour cause de maladie: Mesdames Jos. Pamerleau, M.-B. MacKay, E. Salakka. Mademoiselle Kath. McComb. MM. R.-H. Cunningham, Willie Olsen et M.-E. Marleau.

Le club des "100"

Le tirage du 15 juin du club des "100" a donné le résultat suivant en certificats d'épargne de guerre:

MM. R. Snow	\$20.00
T.-E. Duquet	4.00
E. Zinniger	4.00
Léo Ruzzin	4.00
D.-H. Desbiens	4.00
L.-C. Wellington	4.00
R. Poirier	4.00

Le tirage a été fait par M. M.-L. Carey.

— PALMARÈS DES ÉCOLES —

ÉCOLE STE-THERÈSE

PRIX SPECIAUX

Prix de religion: Volume de luxe offert par Monsieur le Curé d'Arvida, mérité par Mlle Marie-Paule Lapointe.

Prix d'instruction religieuse: Jolie croix en or, offerte par Monsieur le Vicaire Bélanger, méritée par Mlle Marielle Fay.

Prix de piété: Chapelet d'une valeur de \$5.00, offert par Messieurs les Chevaliers de Colomb d'Arvida, mérité par Mlle Marie-Paule Fay, élève de 5e année.

Prix de langue française: Offert par la Maison Dupuis & Frères, mérité par Mlle Rolande Bélanger.

Prix pour maximum de notes: Chapelet monté en or, offert par la Librairie Régionale, mérité par Mlle Marie-Paule Lapointe.

Prix de calligraphie: Croix en argent, marquées, offerte par l'Institutrice du Cours commercial, méritée par Mlle Noëlla Fay, pour application constante dans les devoirs journaliers.

Prix de progrès en écriture et en lecture sténographiques: Stylo offert par la maison Vilas, de Montréal, mérité par Mlle Lucile Labrie.

Prix de bonne conduite: Offert par les Soeurs de Notre-Dame du Bon-Conseil, d'Arvida, mérité par Mlle Marie-Anne Tremblay.

Prix de politesse et d'application générale: Joli loquet en or, offert par la Librairie Commerciale, mérité par Mlle Viatorine Bureau.

Prix spécial de bon langage: Médaille d'or offerte par l'Action Catholique de Québec, décernée à l'élève qui s'est distinguée par son application constante au Bon Langage, et méritée par Mlle Emma Pednault.

DIPLOMES DECERNES PAR L'INSTITUT STENOGRAPHIQUE PERRAULT, POUR STENOGRAPHIE FRANÇAISE

Diplôme de premier degré: Mlles Lucile Labrie, Marie-Paule Lapointe, Noëlla Fay, Marie-Irène Bellemare. — **Diplôme scolaire:** Mlle Marie-Irène Bellemare.

STENOGRAPHIE ANGLAISE

Diplôme de premier degré: Mlles Lucile Labrie, Viatorine Bureau, Marie-Paule Lapointe, Noëlla Fay, Dorothy Goodwin, Bernice Rogers. — **Diplôme scolaire:** Mlle Marie-Irène Bellemare.

On demande une faveur

DEPUIS que le parc de stationnement a été agrandi, il nous semble qu'un plus grand nombre d'automobiles l'utilisent. Ce terrain est voisin maintenant de la zone de l'hôpital et, aux changements de quarts, il y a beaucoup de tapage et de bruit de klaxon. Cela, spécialement la nuit, dérange le repos des patients de l'hôpital d'Arvida. Nous savons que tous ces bruits ne peuvent être évités mais nous vous demandons, pour le bien-être de nos malades, de vous abstenir de tout tapage inutile. Nos patients vous seront reconnaissants.

Tous et chacun comprendront l'opportunité de cet avis et en tiendront bon compte.

LA DIRECTION

A Favor is Asked

Now that the parking lot has been enlarged there seems to be a greater number of automobiles making use of it. The parking grounds are also nearer the hospital. At the change of shifts there is a great deal of noise and horn blowing. These noises, especially at night, disturb the patients in the Arvida Hospital. We know some of these noises cannot be avoided, but we would ask you, for our patients sake, to please refrain from any unnecessary hornblowing and other noises. Our patients will be grateful to you and we feel sure that everybody will gladly comply with this request.

THE MANAGEMENT

CERTIFICATS D'ETUDES PRIMAIRES ELEMENTAIRES

octroyés par l'Institut des Soeurs de Notre-Dame du Bon-Conseil de Chicoutimi

HUITIEME ANNEE: Première: Mlle Marie-Anne Tremblay, 86.6%; deuxième: Mlle Thérèse Bouchard, 81.1%; troisième: Mlle Rolande Barrette, 78.1%; quatrième: Mlle Elloza Rousseau, 76.1%.

Nous donnerons plus tard, le résultat des Certificats de 7ième et de 9ième année, du Département de l'Instruction publique de Québec.

INTERMEDIATE SCHOOL

GRADE ONE Pass List, Alphabetical Order. — Nancy Bertelsen, Ross Bolye, Frank Calder, Laura Carey, Katie Hrycko, Helen Ivanco, Pauline Ivanco, Billy Jenkinson, Buddy Scott.

1st General Proficiency: Laura Carey. — 2nd General Proficiency: Helen Ivanco. — Progress Prize: Pauline Ivanco, Billy Jenkinson.

GRADE TWO Pass List, Alphabetical Order. — Richard Beresford, Rodney Booth, Shirley Coffey, Bernie Greenspan, Live Hensen, Peter Hrycho, Harriette Hurley, John Kvaska, Patricia Lawson, Anita Lehtola, George Lehtonen, Josephine Lewis, Evelyn McLeod, Rita Neilsen, Ross Robins, Mary Theule, Joy White, Henry Williams.

1st General Proficiency: Josephine Lewis. — 2nd General Proficiency: Rodney Booth. — Progress Prize: Shirley Coffey, Harriette Hurley, Joy White.

GRADE THREE Pass List, Alphabetical Order. — Myrtle Boddy "G", Alex Hryshko "G", Billy Hryshko "G", William Hryshko "G", Annie Hryshko "V.G.", Martha Hurley "V.G.", Robert McVeety "V.G.", Ronald Santoni "V.G.", Donald Snow "F", Hugh Sutherland "G", Lorne White "G".

1st General Proficiency: Martha Hurley. — 2nd General Proficiency: Robert McVeety. — Progress Prize: Donald Snow, Billy Hryshko, Annie Hryshko.

GRADE FOUR Pass List, Alphabetical Order. — Muriel Baresford "G", Mary Berdey "E", Lillian Bertelsen "G", Ernest Black "G", Louise Boddy "G", Marjorie Boutillier "F", Anne Carey "E", Rose Ember "G", Max Hahto "V.G.", Arthur Hansen "G", Helena Heinos "V.G.", Helen Hryshko "V.G.", Jacqueline Lewis "E", Clyde MacLellan "G", Malcolm McPherson "F", Frank Sloboda "G", Barbara Smith "G", Marjorie Smith "F", Mary Stefano "G", Diana Wellington "G", Eugene Zinniger "V.G".

1st General Proficiency: Jacqueline Lewis. — 2nd General Proficiency: Mary Berden, Anne Carey. — Progress Prize: Clyde MacLellan, Ernest Black.

GRADE FIVE Pass List, Alphabetical Order. — Helen Beresford "F", Ross Beateay "F", Joan Booth "G", Anja Lehtonen "G", Muriel Lemieux "G", Oliver Lemieux "G", Mary Ann Rimmer "V.G.", Norman Ross "G", Annie Rusinko "G", Margaret Saunders "V.G.", Mike Stefano "V.G.", Terry Santoni "F", Eila Wirtanen "F".

1st General Proficiency: Margaret Saunders. — 2nd General Proficiency: Mike Stefano. — No prize awarded for exceptional progress.

GRADE SIX Pass List, Alphabetical Order. — Arthur Black "F", Barbara Booth "F", Philip Carey "G", Roy Ensley "F", Margaret Hurley "V.G.", Kenneth Hutchin "F", Mike Hrycho "G", Billy McGaughey "G", Jean MacLellan "F", Mary MacLellan "G", Joan Musgrave "V.G.", Wilho Pietila "F", David Schoch "G", Bean Scott "F", Aali Wirtanen "G".

1st General Proficiency: Margaret Hurley. — 2nd General Proficiency: Joan Musgrave. — Prize for Progress: Kenneth Hutchin.

GRADE SEVEN Pass List, Alphabetical Order. — Marjory Black "V.G.", Lindsay Finney "F", Louise Gilbert "G", Paraska Hrycho "G", Mary Lehtonen "G", Mildred McLeod "G", Pauline McNutt "G", James Riddell "G", Margaret Riddell "G", Joyce Robins "V.G.", Jan Mattson "G".

1st General Proficiency: Joyce Robin, Marjory Black. — Progress Prize: James Riddell, Paraska Hrycho.

GRADE EIGHT Pass List, Alphabetical Order. — James Allwright "F", Andrey Hurley "V.G.", Mary Ivanco "G", James Lehtonen "G", Alton Locke "G", Percy MacLellan "F", Kemp Ward "G", Antti Wirtanen "G", William Wright "V.G".

1st General Proficiency: Andrey Hurley. — 2nd General Proficiency: William Wright. — Progress Prize: Antti Wirtanen.

GRADE NINE Pass List, Alphabetical Order. — Dan Aspinall "G", Barbara Brown "F", Madeline Hurley "E", Margaret Rimmer "G", Margaret Robins "G", Alison Robins "G", Tonka Stilinovich "G", Joe Sloboda "G", Donald Ward "G".

LEGEND. — 100-90: Excellent. — 90-80: Very Good. — 80-70: Good. — 70-60: Fair. — 60-50: Unsatisfactory. — 50: Failed.

ÉCOLE DU RANG ST-MATHIAS

6e ANNEE: Jeannine Brassard.

4e ANNEE: Lucie Fortin.

3e ANNEE: Liliane Brassard, Rita Lapointe.

1ère ANNEE: Guy Fortin, Jean-Louis Croteau, Réginald Lapointe, Guy Simard.

Quelques explications...

tu es congédié pour inconnue, la Loi dit que tu ne pourras recevoir de prestations *immédiates*. Mais, si tu es privé de ton emploi par une grève et que, tu peux prouver que ni toi, ni aucun des ouvriers de ton rang ou de ta classe n'a participé personnellement ou de son argent au différent qui a causé la grève et que vous n'y êtes pas directement intéressés vous pouvez toucher les prestations. Si le travail ralentit et que tu n'aïles à l'usine qu'un jour ou deux par semaine, tu auras droit, après avoir prouvé que tu as chômé durant neuf jours, à des prestations. Si tu n'es pas satisfait des prestations que l'on t'accorde tu pourra réclamer un jugement du tribunal spécialement organisé à cette fin et en dernier ressort, à l'arbitre dont la décision sera finale.

Barnabé: Sais-tu, Antoine, que tu ferais un bon avocat...

Si tu le veux bien j'irai chez toi ces jours-ci, avec un groupe d'amis et tu répondras aux objections que l'on te posera sur cette nouvelle loi canadienne de l'Assurance-chômage?

Antoine: Mais, avec plaisir, mon cher, d'ici là, je me documenterai sur ce nouveau poulet de nos législateurs.

La sirène de l'usine se faisant entendre nos deux amis s'éloignèrent d'un pas pressé.

A War Duty

In time of War it is the duty of everyone of us, as Canadians and British subjects, to face certain obligations incurred by our country. In our civil life, we must support the country's War Effort by purchasing War Saving Certificates or Victory Bonds. We can encourage that effort by our words, our actions and by keeping always a high morale and an absolute faith in the ultimate victory of the Empire forces and their Allies.

In war time more than any other time, in our industrial life, employer and employees of the Aluminum Company of Canada, Limited, we are all doing our utmost to help the cause of democracy. We both have to meet new and higher taxes which are being kept on a rising scale. We both have to tighten our belt, revise our budget and devise means of taking the higher costs of life in our stride. Apart from all that, our employer has had to sacrifice markets created at the price of 40 years of constant and laborious efforts. This has been unselfishly done so that the armed forces of the United Kingdom may be assured of a steady supply of the much needed aluminum. Let us not forget for one moment that in the post-war period these same markets will have to be regained and new ones found and that the task will be our employer's alone, entirely by his own efforts and initiative.

We, the employees, also have made greater efforts: we have spent our physical and intellectual energy in order to activate and keep at a high level the production of our precious metal. We have to spare these same forces in order to give a constantly increasing effort. Everything ties up in the most logical manner: we are at war, we have to meet higher taxes and expenses; at work, we have to spend more in energy and in efforts, therefore let us cut down on our way of living, let us rest more often thus sparing our physical and financial resources.

It is important to proceed methodically, each and everyone has a role to play. In order that the general effort be a constant one it is vital that nothing mars it. Accidents or mishaps will and the preservation and economy of phy-

each minor one even, is an unwarranted expenditure of physical without the help of Safety. Everyone, superintendent, foreman, employee, has a Safety duty to discharge. At the plant we have new buildings, new machinery and new equipment. The plant personnel is now greatly composed of workers inexperienced in the aluminum industry. Naturally, if caution is not exercised, the number of accidents will increase by leaps and bounds. Each Lost Time Accident, each minor one even, is an unwarranted expenditure of physical forces and human capital cannot be efficiently achieved. Lost Time Accident and each minor one is a help to the enemy. At moment of writing, the Arvida Works has suffered 49 *Lost Time Accident*, this in 169 days of the War Year of 1941! One *Lost Time Accident* approximately every three days is our average so far. The number of minor accidents is even more appalling, nearly 4,000 in five month, more than we had all last year! Something must be done to stop this and it is imperious that each and everyone put his shoulder behind the wheel of Safety.

Superintendents, encourage, promote and propagandize accident prevention in your plant.

Foremen, see that all your employees be thoroughly trained and warned of the dangers and hazards inherent in their work.

Employees, heed the advice of your foreman, do your work efficiently, without taking chances and always remembering that taking a risk to save a minute might mean a loss of time 10,000 times greater.

We repeat it, we are at war and in such periods it is vital to do our duty all along the line. We, the aluminum workers, are just as much in the thick of the fight; we don't intend to pull our punches but we must also remember not to waste them. Safety in the aluminum industry is a duty of high honour, we must all face it with courage and let there be no white feathers.

B. E. SURVEYER

Queen's Canadian Fund for Air Air Raid Victims

THE proceeds of the Moving Picture show held on 14th June, for the above Fund amounted to \$30.50, Mr. C. H. Ross, Principal of St Patrick High School has forwarded this amount to the Montreal Star for transmittal.

Arvida Band

THE Officers and Members of The Arvida Band wish to acknowledge the following additional donations to their uniform fund and to thank the donors:

A. O. Hawes	\$10.00
Autobus & Taxis, Limitée (Chicoutimi)	10.00
Crawley & McCracken Co. Ltd.	15.00
R. Lavoie (Bank of Montreal)	5.00
J. R. Roy (Chief of Police)	1.00
D. R. Sutherland (Royal Bank of Canada)	5.00
J. Roland Jauvins's Dance at Saguenay Inn, June 28th	47.00

J. R. SMITH,
THE ARVIDA BAND.

Perdue

UNE montre-bracelet, en or jaune, a été perdue soit dans la nouvelle salle de douches soit à environ 200 pieds à l'extérieur. S.V.P. remettez-la à M. Antonio Rathé, Service Bldg. Tél.: 32 ou à notre bureau.

Safety-First

L'ORGANE de la Northern Aluminum Company publié à Banbury, en Angleterre, nous donne une idée des conditions pénibles dans lesquelles se trouvent actuellement les employés de cette compagnie.

Voici quelques passages du numéro de mai 1941, qui est presque entièrement consacré aux mesures à prendre pour se protéger en cas d'attaques aériennes.

"L'ennemi peut survenir au-dessus de nos têtes en n'importe quel temps. Possédez donc parfaitement les mesures qu'il convient de prendre alors. Ayez toujours sur vous votre carte d'identification et, à portée de votre main, votre respirateur et votre casque d'acier afin qu'aussitôt le signal donné de vous réfugier dans les abris, vous soyez équipés pour le faire sans retard. Si vous allez à la cantine n'oubliez pas de prendre avec vous votre respirateur, car, l'on ne vous permettra pas de retourner à votre département ou à votre bureau pour aller le chercher et, vous pourriez être la cause que quelques personnes perdent la vie en essayant de vous en trouver un autre. Lorsque la sirène de l'usine annonce un danger imminent, vous devez vous trouver dans votre abri en moins de 35 ou 40 secondes avec votre respirateur, votre casque d'acier et votre carte d'identification".

Evidemment, les conditions de travail des ouvriers de l'Aluminium en Angleterre, et au Canada ne sont pas les mêmes, mais elles peuvent le devenir. Les certificats d'épargne sont l'un des meilleurs moyens pour prévenir chez nous semblable situation. Qu'en dites-vous?

Au service de la Compagnie

LES personnes dont les noms suivent sont entrées au service de la Compagnie: MM. Bert d'Amours, de Montréal, Léonce Hudon, de Jonquière, à la Chute-à-Caron, MM. René Barr et Benoit Levesque, de Chicoutimi, au département de la mécanique, MM. Louis-Joseph Girard, de Jonquière, au nouvel édifice du Service, M. Lorenzo Emond, de Chicoutimi et M. Guy Garon, de Kénogami, au bureau principal, Mademoiselle Mary de la Fosse, de Montréal, au bureau de la comptabilité.

Quelques conseils aux baigneurs

Voici quelques conseils aux baigneurs: Ne vous baignez pas trop tôt après avoir mangé, ni à des endroits isolés. Ne nagez ni ne plongez dans une eau que vous ne connaissez pas. N'embarquez pas dans une chaloupe ou dans un canot si vous ne savez pas assez bien nager ou si vous n'êtes pas accompagné d'un nageur expérimenté. Ne changez pas de place dans une chaloupe ou un canot. Ne prenez pas de chances; n'appellez au secours que si vous êtes réellement en danger. Ne restez pas dans un courant d'air, hors de l'eau, si vous souffrez de rhume, sinusite ou maladie d'oreilles. Ne restez pas dans l'eau si vous avez des crampes aux extrémités ou à l'estomac, ou si vous craignez l'eau. Ne faites pas de bravades sur ou dans l'eau. Rappelez-vous que les quais, rivières, les carrières, les étangs sont des endroits dangereux.

SAFETY COMPETITION

25th June, 1941.

INTER-DEPARTMENTAL STANDINGS

MONTH OF MAY, 1941

"LOST TIME ACCIDENTS"

"NO LOST TIME"

DEPARTMENTS	ACCI- DENTS	EXPOSURE HOURS	DAYS LOST	FREQUEN- CY	SEVERITY	ACCS	FREQ.
Ore Plant.....	—	122243	81	—	0.66	137	1121
A. C. O. C., Const. XX.....	—	115738	—	—	—	—	—
Miscellaneous XX.....	—	48005	—	—	—	13	271
Electrical Dept.....	—	44624	—	—	—	34	762
Townsite.....	—	21439	—	—	—	—	—
Aluminum Plant.....	3	384396	317	7.80	0.83	602	1566
Carbon Plant.....	1	45318	148	22.07	3.27	95	2096
Mechanical Dept.....	10	184834	6152	54.10	33.28	431	2334
TOTALS:—.....	14	966597	6698	14.48	6.93	1312	1358
CUMULATIVE 1941:—							
A. C. O. C., Const. XX.....	—	314703	—	—	—	—	—
Miscellaneous XX.....	—	211738	—	—	—	38	179
Electrical Dept.....	—	199562	—	—	—	88	441
Townsite.....	—	90284	—	—	—	13	144
Aluminum Plant.....	14	1671259	6577	7.18	3.94	1892	1132
Ore Plant.....	6	507750	353	11.91	0.70	391	771
Mechanical Dept.....	19	761782	6439	24.94	8.45	1126	1478
Carbon Plant.....	7	192994	291	37.31	1.51	323	1677
GRAND TOTALS:—.....	46	3946072	13660	11.66	3.46	3871	1237

XX—NOT ELIGIBLE FOR SAFETY TROPHY.

J.-M. Robert,
Safety Engineer.